

Ton Défi Vélo Plein Air – 6 au 14 juillet 2024 – Conditions de participation

J'accorde l'autorisation à l'Association du cancer de l'Est du Québec de me photographier et d'utiliser mon nom ainsi que toute photographie et image vidéo de moi-même dans le cadre de l'activité Ton Défi Vélo Plein Air. Je déclare consentir à ce que les photos et séquences vidéo prises lors de Ton Défi Vélo Plein Air et dans lesquelles j'apparais soient utilisées à la discrétion de l'Association du cancer de l'Est du Québec sans limite de temps ni de lieu et via tout moyen de communication ou médium de diffusion.

Je m'engage aussi à respecter toutes les directives de Ton Défi Vélo Plein Air et reconnais avoir pris connaissance, préalablement à mon inscription, des règlements suivants :

1. Nous invitons les participants ou les familles à pédaler du 6 au 14 juillet 2024. Par contre, il n'y a pas de **date limite d'inscription** à Ton Défi Vélo Plein Air. Vous pouvez pédaler et faire le défi jusqu'au 31 octobre ou jusqu'aux premières neiges.
2. Afin de pouvoir compiler les profits et l'annoncer officiellement lors de l'activité de clôture qui se tiendra le 14 juillet prochain, **chaque participant ou famille s'engage à récolter un minimum de 100 \$ en dons et 250 \$ pour les gens inscrits en équipe** à l'Association du cancer de l'Est du Québec à remettre au plus tard le 12 juillet 2024, 17 h. **Les dons en ligne sont à privilégier.** Invitez vos donateurs à vous encourager via le site internet sécurisé de l'activité : <https://www.jedonneenligne.org/aceq/campagne/defivelepleinair/Donations/index> . Même si vous ne recevez que des dons en ligne, vous devez fournir le document «Sommaire de collecte».
3. Pour les dons récoltés autrement (ex. : virement interac, argent comptant, chèque, etc.), veuillez remplir les éléments suivants qui sont accessibles dans la section *Documentation utile* du site www.defivelepleinair.org : bordereaux de dépôt, sommaire de votre collecte, grilles de dons et sommes correspondantes. Il sera important de nous faire parvenir ces documents complétés à jmalenfant@aceq.org ou par la poste à l'adresse indiquée sur le sommaire de collecte.

En participant à Ton Défi Vélo Plein Air, le participant ou la famille s'engage à ne réclamer aucun montant en guise de dédommagement, d'indemnité, contrepartie ou à quelque titre que ce soit à l'Association du cancer de l'Est du Québec, son personnel, ses commanditaires, ses partenaires et leurs employés ainsi que toute autre personne participant ou présente à cette activité à l'égard de pertes, dommages ou blessure subis à sa personne ou à ses biens et qui peuvent découler ou survenir à l'occasion de ou durant la participation à cette activité.

Le participant ou la famille s'engage à respecter toutes les directives émises par l'Association du cancer de l'Est du Québec, son personnel, ses commanditaires, ses partenaires et leurs employés dans le cadre de Ton Défi Vélo Plein Air.

Modification des conditions de participation

Ces conditions générales peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis. Toute modification sera transmise par courriel et affichée sur le site web de l'événement.

Pour joindre l'Association du cancer de l'Est du Québec

Pour toute question ou commentaire concernant ces conditions de participation, contactez-nous :

Association du cancer de l'Est du Québec

151, rue Saint-Louis, Rimouski (Québec) G5L 5R2

Téléphone : 418 724-0600, poste 2007 | Sans frais : 1 800 463-0806 | jmalenfant@aceq.org